

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 57

présenté par
Mme Batho

ARTICLE 4

À l'alinéa 18, après le mot :

« métaux »,

insérer les mots :

« et autres ressources ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.